

Intitulé du module : Port et utilisation des EPI

Durée: 1 journée.

Mise à jour: 20 novembre 2017

Le harnais de sécurité est un E.P.I (Equipement de Protection Individuelle) de classe III, contre le risque grave ou mortel. Son utilisation est soumise notamment à l'article R4323-104 du code du travail ainsi qu'au décret du 1^{er} Sept. 2004 qui stipule que «les travailleurs doivent recevoir une formation adéquate au port du harnais et qui doit être renouvelée aussi souvent qu'il est nécessaire...»

Pour qui ?

Toute personne exposée aux risques de chutes, travaillant dans les secteurs tels que la mise en sécurité de toitures, les lignes de vie, les pylônes, la maintenance industrielle, les remontées mécaniques, les silos agro-alimentaires, la pose de panneaux photovoltaïques... *Prérequis: certificat médical de non contre indication au travail en hauteur.*

Objectifs

Permettre à chacun d'évoluer en toute sécurité sur son support d'activité professionnelle.
Comprendre et appréhender les conséquences d'une chute sur le corps humain.
Connaitre la réglementation en vigueur, le cadre d'intervention des Travaux en Hauteur.
Etre capable de porter secours à un équipier en grave difficulté.

Contenus

Partie théorique en salle: vidéo-projection de diapositives sur les thématiques abordées.
Partie pratique basée essentiellement sur des exercices concrets sur le terrain:
- Mise en place du harnais, utilisation des différents systèmes antichute existants,
- Suspension par tous les points du harnais, les conséquences d'une chute...
- Mise en place des systèmes antichute appropriés, notion de maintien au travail.
- Validation de la formation par une attestation de compétences précise des points abordés.
- Contenus détaillés et déroulé du module: *nous contacter*

Les +

Petits groupes de 4 à 8 personnes maxi.
Possibilité de formations intra, au coeur de l'activité des participants.
Prêt de matériel supplémentaire pour compléter les équipements existants si nécessaire.
Formateur expérimenté dans son domaine d'intervention.

Informations complémentaires

Dates: en fonction des contraintes du client.
Etudes et Devis de formation sous 72h.
Module imputable à votre budget formation à partir de deux journées de formation (y compris modules secours et/ou pose de lignes de vie temporaires).
Formations Inter ou Intra, individuel ou groupe, nous consulter.